

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Rapport-2008-d-Amnesty-International-sur-le-Cas-des-Cinq>

Rapport 2008 d'Amnesty International sur le Cas des Cinq

- Les Cousins - Cuba -

Date de mise en ligne : vendredi 6 juin 2008

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Le 25 mai dernier, Amnesty International a rendu public son rapport annuel pour 2008. Dans le chapitre qui se réfère aux violations des Droits de l'Homme commises par le Gouvernement des Etats-Unis est inclus le cas de René González, de Gerardo Hernández, de Fernando González, de Ramón Labañino et d'Antonio Guerrero, qui purgent dans ce pays depuis dix ans des condamnations qui totalisent 4 perpétuités plus 77 ans de prison. Leur affaire est en appel depuis l'année 2001.

A cette occasion, Amnesty ne se limite pas à dénoncer le refus de visa opposé à deux des épouses, Olga Salanueva et Adriana Pérez, comme cela avait été le cas dans les précédents rapports depuis 2003, mais aborde également les attermolements du processus concernant l'appel et les arguments présentés par la défense sur l'insuffisance de preuve et la conduite inadéquate du Ministère Public dans ses assignations du système judiciaire des Etats-Unis. Depuis 2002, Amnesty International s'est adressée à plusieurs reprises aux autorités étatsuniennes en demandant que des visas soient accordés à Olga et Adriana, le refus des autorités étant qualifié de "mesure punitive non nécessaire et contraire aux normes sur le traitement humain dû aux prisonniers et à l'obligation qu'ont les Etats-Unis de protéger la vie familiale ».

Cette prise de position d'Amnesty International dans son rapport de 2008 s'ajoute aux dénonciations faites par de nombreuses autres organisations parmi lesquelles on note particulièrement le Groupe de Travail sur les Détentions arbitraires des Nations Unies, le Parlement Européen, des Parlements nationaux et régionaux, des Parlementaires, des organisations religieuses comme le Conseil des Eglises du Christ des Etats-Unis, ainsi que des personnalités du monde entier.

RAPPORT A.I 2008

Au mois d'août s'est tenue une audience concernant un appel dans l'affaire des cinq citoyens cubains condamnés à Miami en juin 2001 pour, entre autres charges, conspiration pour avoir oeuvré en tant qu'agents de la République de Cuba (Etats-Unis contre Gerardo Hernandez et les autres accusés). Dans les éléments de base du recours figurent l'absence de preuves et les déclarations semble-t-il impropres du Ministère Public durant le procès. La décision de la Cour d'Appel n'a pas encore été rendue publique au terme de l'année 2007. Le gouvernement états-unien continue à refuser aux épouses de deux des prisonniers les visas nécessaires pour leur rendre visite en prison.